

## Chef de projet « Petites Villes de Demain » F/H

<b>Poste à pourvoir</b>	Chef de projet Petites Villes de Demain F/H
<b>Fourchette de rémunération (NC)</b>	En référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des attachés territoriaux
<b>Type de contrat et statut du poste</b>	CDD de 3 ans - Catégorie A
<b>Nombre de poste</b>	1
<b>Lieu</b>	Châteaulin - 29
<b>Niveau d'expérience</b>	2 ans minimum
<b>Code JOB</b>	04 -projets socio-économiques

### Descriptif du poste - Missions :

Suite à la sélection des communes de Pleyben et de Châteaulin au dispositif « Petites villes de demain », la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (CCPCP) renforce ses équipes et recrute un Chef de projet pour animer le programme « Petites Villes de Demain » qui se formalisera par une opération de revitalisation de territoire (ORT).

Sous l'autorité des Directeurs Généraux des Services des communes de Châteaulin, de Pleyben et de la CCPCP, en lien avec les élus, vous aurez pour mission principales :

- 1°) Formaliser le projet de territoire et en définir sa programmation :
  - A partir des documents stratégiques existants, des études déjà réalisées et après analyse des dynamiques territoriales permettant d'identifier les enjeux, formaliser avec les élus référents et le comité de projet la stratégie du projet de territoire.
  - Rédiger le plan d'actions opérationnel et sa déclinaison en fiche actions
- 2°) Rédiger l'ensemble des documents destinés à être contractualisés dont la convention ORT avec l'Etat
- 3) Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel :
  - Engagement et gestion opérationnelle des projets
  - Recherche des partenaires, relations avec les promoteurs
  - Suivi administratif et financier des opérations,
  - Suivi -évaluation du projet de territoire et des opérations.
- 4) Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :
  - Animer la démarche et coordonner l'équipe projet (commune /EPCI), les acteurs publics et privés
  - Identifier les difficultés rencontrées et proposer des solutions pour y répondre
  - Animer la concertation avec les acteurs publics, privés et les habitants

5) Participer au réseau, en lien avec le dispositif, pour le partage et la capitalisation des expériences,

## Descriptif du profil :

Pour ce poste, nous avons besoin de votre formation Bac+4/5 dans le domaine des politiques publiques d'aménagement, d'habitat, d'urbanisme, de développement local et de votre expérience d'au moins 2 ans, si possible, sur des fonctions similaires de chef de projet, qui vous confèrent une bonne maîtrise du contexte juridique et règlementaire des collectivités territoriales.

Compétent dans la conduite de projet et doté de capacité d'animation, vous savez fédérer les équipes projets et les partenaires.

Autonome, réactif et polyvalent, vous avez l'esprit d'équipe et vous êtes sensible aux nouveaux schémas de développement des petites villes.

Un bon rédactionnel et des qualités de communication seront vos atouts.

Cette offre s'inscrit dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

## Présentation de la collectivité- contexte :

La Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (C.C.P.C.P.) regroupe 17 communes et compte 23 015 habitants (Insee 2016). Elle est composée des pôles de Châteaulin et de Pleyben, de quatre communes littorales et onze communes rurales.

La commune de Châteaulin a été lauréate de l'appel à candidature "dynamisme des centres villes" en 2019. Elle est actuellement engagée dans une étude de revitalisation de son centre-ville, avec pour objectif d'intervenir sur les friches et bâtiments désaffectés par des opérations d'aménagement afin redynamiser et rendre plus attractif le centre-ville du point de vue de l'habitat, du commerce, de l'artisanat et du développement touristique. Elle débouchera en 2021 sur des orientations d'aménagement notamment pour trois cibles identifiées par la municipalité que sont le Moulin du Roy, l'ancien Ehpad de la Ville Jouan, le secteur du champ de foire.

La commune de Pleyben est engagée dans la réhabilitation d'une friche industrielle en centre-bourg avec un projet de création d'habitats inclusifs. Elle souhaite s'engager dans le réaménagement de son centre-ville en tenant compte de son histoire et en maintenant la mise en valeur de ses atouts culturels, travailler sur l'optimisations en économie d'énergie de l'ensemble des infrastructures communales et sur la création et l'aménagement de lieux de vie (tiers lieux, espace naturel inclusif, voies douces sécurisées...).

En parallèle la CCPCP va engager une étude pré-opérationnelle pour la mise en œuvre d'une étude d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Les candidatures sont à remettre pour le 15 mars à l'adresse suivante :

[muriel.leguern@ccpcp.bzh](mailto:muriel.leguern@ccpcp.bzh)

A l'attention de Mme la Présidente

CCPCP - 9 rue Camille Danguillaume - 29 150 CHATEAULIN - 02 98 16 14 00